



2021

# Le budget supplémentaire du Syndicat

approuvé par  
le Comité d'administration  
du 11 octobre 2021

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ  
EN ILE-DE-FRANCE

-----

SEANCE DU COMITE DU 11 OCTOBRE 2021

AFFAIRE N° 3

RAPPORT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

**Le budget supplémentaire 2021 s'élève en dépenses et en recettes à 18,6 millions d'euros dont 3,5 millions d'euros pour la section de fonctionnement et 15,1 millions d'euros pour la section d'investissement.**

**Il s'ajoute au budget primitif voté le 08 février 2021 qui s'élevait en dépenses et en recettes à 48,5 millions d'euros dont 32,1 millions d'euros pour la section de fonctionnement et à 16,4 millions d'euros pour la section d'investissement (délibération n° 21-02 du 8 février 2021).**

**Soit un total de 67,1 millions d'euros dont 35,6 millions d'euros pour la section de fonctionnement (+ 6% par rapport à 2020) et 31,5 millions d'euros pour la section d'investissement (+ 74% par rapport à 2020).**

**Le présent budget est voté avec la reprise des excédents et des restes à réaliser figurant au compte administratif de l'exercice 2020 (conformément à la délibération n° 21-14 du 28 juin 2021).**

**Section de fonctionnement :**

Le budget de fonctionnement comporte des dépenses supplémentaires de 78 000€, décomposées comme suit :

- +30 k€ sont ajoutés pour l'alimentation en électricité des bornes IRVE (60612)
- +30 k€ pour des insertions dans des supports de presse nationale pour valoriser le réseau de bornes du Sigeif (6231)
- +21,5 k€ pour les besoins en formation des agents et pallier les annulations des formations par le CNFPT, pour certaines revêtant un caractère obligatoire. Des formations sur des logiciels métiers sont également à prévoir (6184)
- +1,5 k€ pour la réalisation des constats des déclarations préalables à l'occasion des travaux de pose de panneaux photovoltaïques (6226)
- - 5k€ à soustraire pour les manifestations organisées par le groupement de commande Gaz (6257)

Il est procédé à un virement vers la section d'investissement de 3 394 712,45€

**Soit un montant total de dépenses de fonctionnement 3 472 712,45€**

Les recettes de fonctionnement sont à ajuster comme suit :

- 3 539 748,61€ d'excédent antérieur reporté. Il s'agit de la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2020 approuvé lors du vote du Compte administratif le 28 juin dernier.
- 244, 041k€ (7572) de redevances d'électricité sur les appuis communs versées par les opérateurs de téléphonie, non inscrite au budget primitif.
- - 30 k€ (7088) de recettes d'exploitation IRVE

Des réajustements sont réalisés suite à la tenue des commissions de suivi des concessions :

- 60, 3k€ (7572) au titre de la redevance R1 Electricité.
- - 311, 4k€ (7573) au titre de la redevance R2 Electricité soumise à TVA.
- - 30 k€ (7571) de recettes d'exploitation R1 Gaz.

**Soit un montant total de recettes de fonctionnement de : 3 472 712, 45€.**

#### **Section d'investissement :**

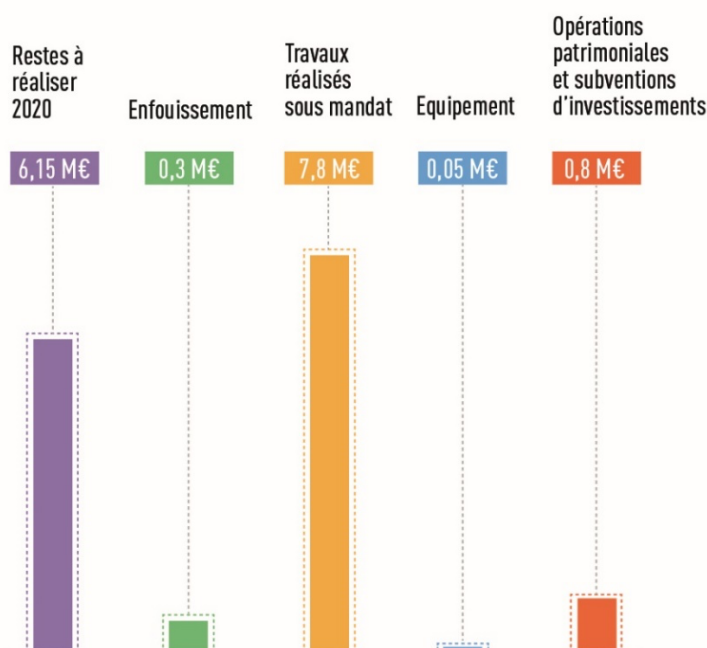
5 909 285,23 euros correspondant à l'excédent d'investissement et 1 627 289, 72€ affecté au compte 1068 sont inscrits en recettes d'investissement. Il s'agit de la reprise du résultat excédentaire de l'exercice 2020, approuvé lors du vote du Compte administratif le 28 juin dernier.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 15 141 287, 40 d'euros.

Outre les restes à réaliser de l'exercice 2020 pour 6 147 684, 02 euros qui sont financés par l'excédent d'investissement 2020 et par la capitalisation d'une partie de l'excédent de fonctionnement du même exercice, le solde des propositions de dépenses d'investissement s'établit à 8 993 603, 38€.

## En ce qui concerne les dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement : 15,1 M€



- Les restes à réaliser 2020 pour un montant de 6, 148 millions d'euros sont les suivants :
  - Travaux d'enfouissement des réseaux électriques : 2 800 114,01 euros (compte : 2315),
  - Travaux d'enfouissement Opération pour compte de tiers: 1 168 337,50 euros (compte : 4581),
  - Travaux pour la rénovation des locaux du Sigeif : 15 710,94 euros (compte : 2315),
  - Travaux pour les « IRVE » : 853 599,11 euros (compte : 2315),
  - Travaux pour le « Photovoltaïque » : 273 265,77 euros (compte : 2315),
  - Participation du Sigeif dans le capital de la « Ferme Solaire de Marcoussis » : 550 000,00 euros (compte : 261),
  - Subventions aux communes : 353 794,45 euros (compte : 2041482),
  - Coopération décentralisée : 118 648,00 euros (compte : 20421),
  - Equipement du Sigeif (logiciels, bureautique et informatique) : 5 133,60 euros (compte : 2051),
  - Equipement du Sigeif (mobiliers) : 9 080,64 euros (compte : 2184)
  
- 7, 8 millions d'euros sont inscrits au chapitre 45 en dépenses et 9 millions en recettes financières pour comptabiliser les travaux d'enfouissement réalisés par le Sigeif sous mandat de ses communes membres, ce qui porte le budget dédié à ces opérations à 12 millions d'euros en dépenses et en recettes.

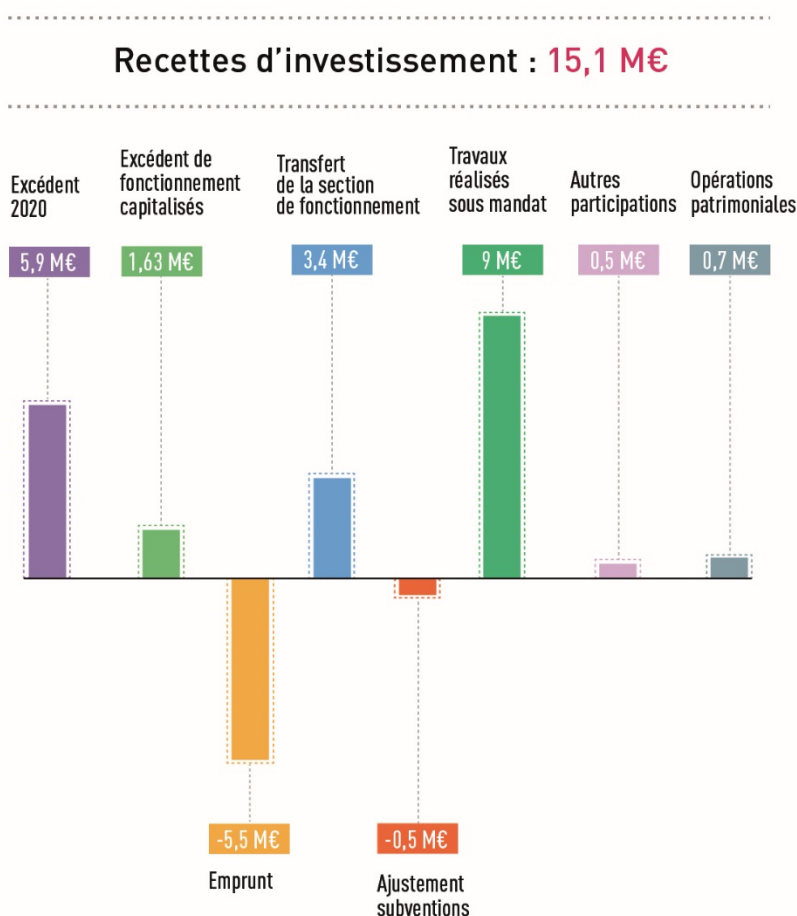
Le Sigeif réalise des travaux d'enfouissement hors réseaux basse tension pour les communes au titre d'une convention de maîtrise d'ouvrage temporaire. Depuis 2020, un système d'avances permet au Sigeif de se substituer à elles pour le règlement de ces travaux, ce qui raccourcit les délais de paiement des entreprises et fluidifie les relations avec le maître d'œuvre. Il s'agit de la première année de plein exercice de ce nouveau dispositif d'avances financières. Par ailleurs, une hausse des sollicitations des communes, liée en grande partie au plan de relance

pour réaliser les opérations d'enfouissement expliquent l'augmentation des montants à budgéter qui avait été sous-estimée lors du Budget primitif.

- 451k€ (compte 13248) nouvellement inscrits pour permettre d'ajuster la comptabilisation des avances accordées par les communes au syndicat dans le cadre des travaux d'enfouissement.
- 350k€ (inscrits aux comptes 2762, en dépenses et en recettes, et au compte 2188 en recettes) – Ajustement du montant global inscrit au budget primitif correspondant à la participation d'Enedis aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques.
- 280 k€ (compte 2315) ont été ajoutés au chapitre 23 pour les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité basse tension.
- Equipement du Sigeif : 33 k€ (compte 2315) sont affectés à des travaux dans les locaux du Sigeif et permettront d'améliorer la climatisation et l'insonorisation de bureaux du bâtiment. Des travaux de menuiserie sont également prévus pour créer ou améliorer des espaces de rangement. 28k€ (compte 2183) permettront d'acquérir un nouveau serveur et 20 k€ (2051) seront dédiés à l'acquisition de nouvelles badgeuses et d'une extension du logiciel des ressources humaines.

**Soit un montant total de dépenses de d'investissement de : 15 141 287, 40 €**

**Les recettes d'investissement sont les suivantes :**



1. Excédent de 2020 reporté (délibération n° 21-14 du 28 juin 2021) :  
+5.9 millions d'euros. (compte 001)
2. Excédents de fonctionnement capitalisés (délibération n° 21-14 du 28 juin 2021) :  
+1, 63 millions d'euros. (compte 1068)
3. Transferts de la section de fonctionnement vers la section d'investissement :  
+3. 4 millions d'euros.(compte 021)
4. Recettes Financières : (Voir dépenses d'investissements §2)  
+9 millions d'euros. (compte 4582)
5. Participation des collectivités aux travaux d'enfouissement :  
+460k€ (compte 13248)
6. Participation de la communauté d'agglomération Paris-Saclay - projet ferme solaire :  
+50k€ (compte 024)
7. Opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement  
(Voir dépenses d'investissements §4):  
700k€ (350K€ en 2188 et 350K€ en 2762)
8. Suppression de l'emprunt inscrit au budget primitif :  
- 5.5 millions d'euros.(compte 1641)
9. Ajustement de subventions :  
- 500k€ (compte 1312)

**Soit un montant total de recettes d'investissement de : 15 141 287, 40 €**



SERVICE PUBLIC  
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ  
ET DES ÉNERGIES LOCALES  
EN ÎLE-DE-FRANCE

---

64 bis, rue de Monceau  
75008 Paris  
Téléphone + 33 (0)1 44 13 92 44  
[www.sigeif.fr](http://www.sigeif.fr)